



# COMITE DIRECTEUR

Visio-conférence du 22 Mai 2021





## 1° Point Situation Sanitaire à Date:

- Etat des lieux
- Maison de l'escrime
- Calendrier des compétitions

## 2° Point Trésorerie

- Budget en cours
- Budget prévisionnel
- Point emploi
- Point administratif
- Budget investissement
- Plan de relance FFE/COREG Rentrée 2021
- ANS / PSF – bilan des dossiers et campagne 2021

## 3° AG FFE/COREG

- Dates et ordre du jour

## 4° Divers



# 1° POINT SITUATION SANITAIRE A DATE

## □ Etat des lieux:

Le ministère en charge des Sports a publié un protocole mis à jour de la pratique sportive.

Ce protocole, applicable dès le 19 mai, marque la reprise de la pratique sportive (à minima en extérieur) pour les mineurs, le 9 juin pour les majeurs, dans le cadre de la pratique en club et en compétition, dans la limite des jauges indiquées.

La cellule COVID de la FFE reste mobilisée pour apporter de plus amples informations dans les meilleurs délais.

Nous rappelons que ces protocoles sont applicables pour l'ensemble des territoires, compte non tenu d'annonces ultérieures d'urgence sanitaire qui pourraient être réalisées localement.

MISE A JOUR DU 14 MAI 2021 : PROTOCOLES DE REPRISE DE LA PRATIQUE DE L'ESCRIME A L'ENTRAINEMENT ET EN COMPETITION POUR LES MINEURS ET LES MAJEURS

Décret du ministère du 18 Mai 2021.



# 1<sup>o</sup> POINT SITUATION SANITAIRE A DATE

A partir du 19 mai 2021

Pour la pratique sportive des mineurs :

**Reprise autorisée en intérieur  
et en extérieur avec contact**

A partir du 19 mai 2021

Pour la pratique sportive des majeurs :

**Reprise autorisée en extérieur  
sans contact**



# 1° POINT SITUATION SANITAIRE A DATE

**A partir du 9 juin 2021**

**Pour la pratique sportive des majeurs :**

- Reprise autorisée en extérieur avec contact**
- Reprise autorisée en intérieur sans contact**

**A partir du 30 juin 2021**

**Pour la pratique sportive des majeurs :**

**Reprise autorisée en extérieur  
et en intérieur avec contact**

# 1° POINT SITUATION SANITAIRE A DATE :

## ○ MAISON DE L'ESCRIME :

Tous les samedis les deux Maisons de l'Escrime seront ouvertes afin de satisfaire les licenciés :

- Sautron 10h/12h jusqu'à la réouverture aux adultes le 9 juin
- Nantes Petit Port 9h/12h



## 1° POINT SITUATION SANITAIRE A DATE :

- o Calendrier des compétitions

- Objectifs :

- Définir l'organisation de la fin de saison pour l'activité CoReg

- Présentation de JM SAGET du calendrier prévisionnel des compétitions

- Deux options possibles

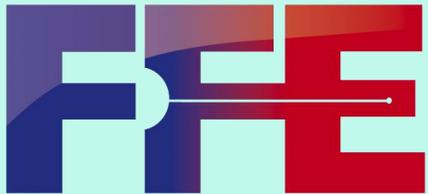
### **Propositions :**

Gratuité des inscriptions pour les compétitions régionales de la fin de saison. ( environ 2 000 € )

Prise en charge des arbitres. ( environ 4 000 € )

Transfert du budget récompenses en budget d'aides pour les clubs organisateurs.

( dans la limite des 1 500 €, définir ensemble la somme d'aide )



Calendrier FFE



## Réunion FFE de la commission vie sportive

Suite à la réunion FFE du 20/05 à l'attention des CoReg et CTS  
La présentation faite a été acté par le bureau Fédéral

- Une Vie Sportive 2020-2021 construite conjointement par les techniciens et les élus, approuvée en janvier et diffusée le 09 février
- Une situation sanitaire qui n'a eu de cesse de se dégrader. Nous obligeant à faire preuve d'adaptabilité tout en conservant la vie sportive construite.
- Décision prise par le BF le 12/04 de décaler les Championnats de France le plus tard possible
- Décret de reprise sportive reçu le 12/04 avec comme informations principales :
  - Reprise de la pratique des mineurs en intérieur : 19 mai
  - Reprise de la pratique des majeurs en intérieur avec 2m de distance minimale : 9 juin
  - Reprise de la pratique des majeurs en intérieur sans contrainte : 30 juin



# CATÉGORIE M15 – 6 ARMES

- ▶ Organisation : **Fête des Jeunes**
- ▶ Déroulé : 2 jours : filles le samedi et garçons le dimanche
- ▶ Dates : **3 & 4 juillet 2021**
- ▶ Lieux : Halle Carpentier (Paris)
- ▶ Formule épreuve indiv. : **84 tireurs** (contre 112)  
Classement des tireurs pour constitution des poules selon classt régio  
Formule identique à l'actuelle : 1TdP sans éliminé + TED
- ▶ Sélection épreuve indiv. : **2 tireurs/CoRég + prorata des CoRég basé sur les 2 dernières éditions**



# CATÉGORIE M17 – 6 ARMES

- ▶ Organisation : **Championnats de France indiv et équipes**
- ▶ Déroulé : **2 jours : indiv le samedi et éq le dimanche**
- ▶ Dates & Lieux : **Sabre H&D : 19 & 20 juin 2021 à Pau**  
**Fleuret H&D : 19 & 20 juin 2021 à Antony**  
**Epée H&D : 19 & 20 juin 2021 à Nîmes**
- ▶ Formule épreuve indiv. : **84 tireurs** (contre environ 150) – Formule sur 1j : TdP + TED (N1/N2)
- ▶ Formule épreuve équipes : **20 équipes** (contre env. 24) = 80 tireurs – TED avec classt sur épreuve indiv
- ▶ Sélection épreuve indiv. : **16 1ers tireurs au classt natio 2019/2020 + 68 tireurs sur quota CoRég**
- ▶ Sélection épreuve équipes : **1 éq/CoRég + au prorata des 32 1ers classt natio**



# CATÉGORIE M20 – 6 ARMES

- ▶ Organisation : **Championnats de France indiv et équipes**
- ▶ Déroulé : **2 jours : indiv le samedi et éq le dimanche**
- ▶ Dates & Lieux:
  - Sabre H&D** : 10 & 11 juillet 2021 à Charleville Mézières
  - Fleuret H&D** : 10 & 11 juillet 2021 à Paris (attente de confirmation définitive)
  - Epée H&D** : 10 & 11 juillet 2021 à Dax
- ▶ Formule épreuve indiv. : **84 tireurs** (contre environ 150) – Formule sur 1j : TdP + TED (N1; N2)
- ▶ Formule épreuve équipes : **20 équipes** (contre env. 24) = 80 tireurs – TED avec classt sur épreuve indiv
- ▶ Sélection épreuve indiv. : **16 1ers tireurs au classt natio 2019/2020 + 68 tireurs sur quota CoRég**
- ▶ Sélection épreuve équipes : **1 éq/CoRég + au prorata des 32 1ers classt natio**



# CATÉGORIE U23 – 6 ARMES

- ▶ Organisation : **Championnats de France indiv**
- ▶ Déroulé : **1 ou 2 jours**
- ▶ Dates & Lieux:
  - Sabre H&D : 3 & 4 juillet 2021 à Besançon**
  - Fleuret H&D : 3 & 4 juillet 2021 à Rennes**
  - Épée H&D : 3 & 4 juillet 2021 à Colmar**
- ▶ Formule épreuve indiv. : **70 tireurs**
- ▶ Formule : **TdP, TED**
- ▶ Sélection épreuve indiv. : **sur classement national**



# CATÉGORIE SENIORS/VÉTÉRANS – 6 ARMES



Les championnats de France ne peuvent être organisés aux dates prévues pour l'un et selon les conditions de reprise validées pour l'autre.

-> **Saison blanche** pour ces 2 catégories

# CALENDRIER 2021



[LIEN VERS LE  
DOC REG VIE  
SPORTIVE](#)

		Juin 2021				Juillet 2021	
		5-6	12-13	19-20	26-27	3-4	10-11 Vac. Scol.
<b>Fleuret</b>	M23					FRA Rennes	
	M20						FRA Paris
	M17			FRA Antony			
	M15					FDJ Paris	
<b>Épée</b>	M23					FRA Colmar	
	M20						FRA Dax
	M17			FRA Nîmes			
	M15					FDJ Paris	
<b>Sabre</b>	M23					FRA Besançon	
	M20						FRA Charleville
	M17			FRA Pau			
	M15					FDJ Paris	



## 2° POINT TRÉSORERIE :

- o Budget à date

Livret d'épargne : 68 350 €

dont affecté au budget coreg: 42 927 €

Compte courant : 7 047 €

	Reste	Reste		Prélevé	Solde après opération
	18/19	19/20	TOTAL		
<b>FDJ</b>		11 700 €	11 700 €		11 700 €
<b>FAMILLE</b>	1 352 €	2 945 €	4 297 €	4 000 €	297 €
<b>FEMININES</b>	4 011 €	3 489 €	7 500 €	4 000 €	3 500 €
<b>MIGRANTS</b>		4 533 €	4 533 €	4 500 €	33 €
<b>AG2R</b>	1 000 €	1 125 €	10 025 €	10 000 €	25 €
<b>CREFED</b>	2 072 €	2 800 €	4 872 €		4 872 €
				<b>22 500 €</b>	<b>20 427 €</b>

<b>LIVRET</b>	68 350 €	22/05/2021
<b>Affecté</b>	42 927 €	
<b>Fond de réserve</b>	25 423 €	

# 3° PRÉSENTATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2021/2022 :

AIDES COREG				FONCTIONNEMENT COREG				SPORTIF				CREFED				
OBJET	MONTANT	FINANCEUR	%	OBJET	MONTANT	FINANCEUR	%	OBJET	MONTANT	FINANCEUR	%	OBJET	MONTANT	FINANCEUR	%	
DIRIGEANTS CLUB	1300	COREG	100	ADMINISTRATIF	1200	COREG	100	COMPETITIONS	10000	COREG	100	ADMINISTRATIF	2000	COREG	100	
DEVELOPPEMENT	1500	COREG	100	ASSURANCES	700	COREG	100	ETR	2000	ANS	100	PRESTATION	2000	COREG	20	
FAMILLE	1500	ANS	40	BUREAU	2000	COREG	100	FORMATIONS	2500	ANS	100		2500	ANS	25	
	2000	REGION	40			2000	REGION				2500	REGION	25			
	4000	COREG	20	COMPTABILITE	3000	COREG	100		2000	COREG						
FEMININES	1500	ANS	40	DOCUMENTATION	500	COREG	100	SALAIRES MA	2500	COREG	100	MATERIEL	9000	TIREURS	100	
	2000	REGION	40	FOURNITURES	1200	COREG	100	RECOMPENSES	1500	COREG	100	TRANSPORT	1500	TIREURS	100	
	4000	COREG	20		LOCATIONS	1500	COREG	100	STAGES	12000	TIREURS		MEDICAL	2500	TIREURS	100
LICENCIES	12000	COREG	100	TELECOMMUNICATION	1000	COREG	100		4000	ANS		DIVERS	6300	TIREURS	100	
MIGRANTS	4500	SNCF	100	SALAIRE SECRETARIAT	10000	COREG	100	PRESTATION M.A.	25000	COREG	100					
SPORT SANTE	10000	AG2R	100					SABRE LASER	2000	ANS						
COMMISSION AIDES	3000	COREG	100		6400				1000	COREG						
					13700											
<b>TOTAL</b>					<b>21100</b>				<b>69500</b>				<b>31300</b>			
AG2R	10000				0				0				0		10000	
ANS	3000								10500				2500		16000	
COREG	25800				20100				42000				4000		91900	
REGION	4000								5000				2500		11500	
SNCF	4500														4500	
TIREURS									12000				21300		33300	
	<b>47300</b>		<b>28%</b>		<b>20100</b>		<b>12%</b>		<b>69500</b>		<b>42%</b>		<b>30300</b>		<b>18%</b>	<b>167200</b>



## 3° POINT EMPLOI :

**Nota** : Certains clubs nous ont consulté car ils se retrouvent en difficultés pour la saison prochaine  
SAUMUR et CHOLET

SAUMUR: plus de maître d'armes à la rentrée et une situation à date compliquée

CHOLET: la section sportive sera laissée par J.PENNANE'CH

Nous sommes en consultations et plusieurs points ont été réalisés par rapport à la disponibilité de T.LEGENDRE.

Nous devons encore échanger avec les clubs car les horaires de clubs sont au même moment.

Cela impacterait également CHÂTEAUBRIAND / NDC qui profitent déjà de l'aide du COREG



## 3° POINT PAIEMENT DES LICENCES :

**Aujourd'hui:** Le paiement des paniers de licences actuelle passe par le CoReg.  
Le CoReg valide les licences lorsque le paiement est effectué,  
Il reverse ensuite la part FFE

**Proposition :** **Quitter ce mode de fonctionnement et utiliser le fonctionnement général**  
**extranet:**

**Les clubs paieront directement à la FFE leur panier de licences.  
La FFE reversera la part CoReg**

### **OBJECTIF :**

Ne plus avoir en gestion le suivi des paniers de commandes des demandes de licences au COREG.  
Libérer du temps de gestion. Limiter le nombre d'écriture comptable.

**Inconvénient :** plus la main sur les problèmes de validation des paniers, la gestion sera fédérale.



## 3° POINT FACTURATION ET PAIEMENT :

**Nota :** Certains clubs remettent en cause la refacturation aux clubs pour les participants aux actions défini par le Comité Régional.

### **Proposition 1 :**

- On ne change rien au fonctionnement actuel déjà voté en codir.
- Jusqu'à fin de saison les clubs restent en charge de la refacturation.
- Dès la rentrée nous lançons les inscriptions et paiements en ligne sur notre site internet pour certaines actions et stages.

### **Proposition 2 :**

- Nous essayons de lancer en test les inscriptions pour la maison de l'escrime avec paiement en ligne obligatoire.
- N'étant pas rétroactif, les clubs devront régler les factures de la Maison de l'escrime antérieures à cette date.
- Dès la rentrée nous lançons les inscriptions et paiement en ligne sur notre site internet pour certaines actions et stages.

**OBJECTIF A VENIR :** Le paiement en ligne de toutes les compétitions et de toutes les actions du comité régional via le site internet. Procéder par étape en fonction de l'évolution des outils numériques.



# 3° BUDGET D'INVESTISSEMENT : VÉHICULE COREG

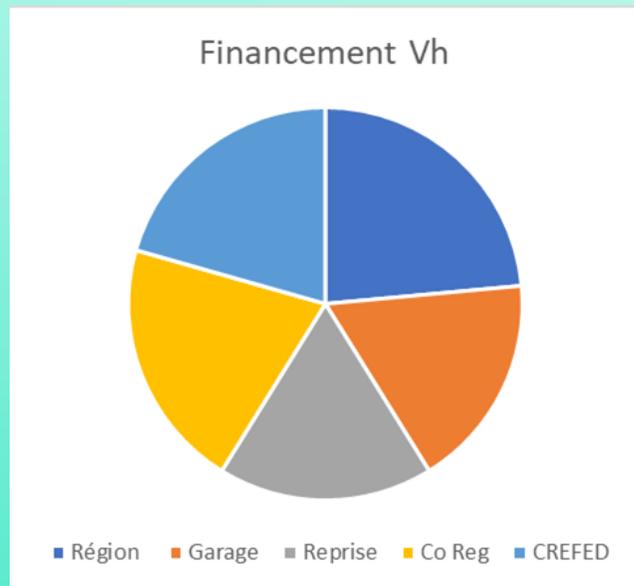
PREVISIONNEL ACHAT VEHICULE - Véhicule envisagé :

Nissan NV 300 COMBI ou OPEL VIVARO COMBI

Modèles 9 places rallongé

Coût estimé : 34.000€ (contrat d'entretien inclus)

Financement :



<b>Région</b>	<b>8 000 €</b>
<b>Garage</b>	6 000 €
<b>Reprise</b>	6 000 €
<b>Co Reg</b>	7 000 €
<b>CREFED</b>	7 000 €

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME



Point plan de relance FFE rentrée 2021

Fin de la dotation dédiée au développement du sabre laser en contrepartie baisse du montant de la licence à 15€



# UN FONDS DE SOUTIEN PORTÉ À 1.3 MILLION D'EUROS

POUR LES LICENCIÉS

Rétrocession de 10€ sur la part fédérale pour toute licence prise jusqu'au 01.06.2021

Pour toute licence prise sur la saison en cours

+ de 370.000€

Les 10 € FFE Seront reversés aux clubs directement

POUR LES BÉNÉVOLES

Part fédérale offerte sur les licences Président, Secrétaire, Trésorier pour la saison 2021-22

+ de 50.000€

Proposition de suivre l'aide FFE pour la saison 21-22

LICENCES SPÉCIFIQUES

Licences Sport Santé, ALD, Résidents d'établissements de personnes âgées, Handisport à 15€, Pass' Découverte scolaire à 5€

+ de 75.000€

Seront Actés à l'AG FFE du 29 Mai Grille licences en fonction

PRÊT FÉDÉRAL AUX CLUBS

Prêt fédéral à taux zéro aux clubs en difficulté financière

663.500€

Seul 2 clubs en PDL sont susceptibles d'en bénéficier

SERVICES AUX CLUBS

Un accompagnement personnalisé + Kits et actions de communication événementielle

+ de 100.000€

Proposition d'un forfait supplémentaire de 50 € par clubs



## 3° LES AIDES DU COMITE RÉGIONAL POUR LA SAISON 21/22

- ✓ Maintien de l'aide aux familles : action pérenne renouvelable tous les ans.
- ✓ Maintien de l'aide à la première licence féminine.  
**Proposition supplémentaire** : Aide à la relicenciation des féminines de facto par rapport à l'extranet. ( date limite : décembre 2021)
- ✓ Prise en charge de la licence dirigeant
- ✓ Aide à la communication forfait 50 €
- ✓ **Aide à la relicenciation de tous les escrimeurs à hauteur de 10 € sur toutes les catégories**  
(hors aide aux familles, aides féminines et autre licences sport santé etc.)  
( date limite : décembre 2021)

Et toujours le soutien de l'emploi , le sport santé, l'opération migrants, la commission des aides, les contrats de développements etc...



## 2° POINT TRÉSORERIE :

**PSF :**

**2020/2021 :**

Les clubs doivent justifier sur leur compte asso la réalisation ou non de leurs actions.  
Un rappel a été fait cette semaine.

**2021/2022 :**

5 demandes de subvention sont faites : SCO / Le MANS / VALLET / NEUVILLE / ADE72  
Les dossiers ne pourront être traités qu'après avoir clos la campagne 20/21



## 2° POINT TRÉSORERIE :

### **ANS COREG :**

Proposition des axes de développement par rapport à la note de cadrage PSF:

#### **1°- DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE**

*L'objectif est de viser à fidéliser les escrimeurs compétiteurs et développer l'appétence à la compétition. Vie sportive, stages etc.*

#### **2°- STRUCTURATION DE LA VIE ASSOCIATIVE**

*L'objectif est d'aider les territoires et leurs structures affiliées « ADE » conventionnés avec le CoReg et animer la Région.*



## 2° POINT TRÉSORERIE :

### **ANS COREG :**

Proposition des axes de développement par rapport à la note de cadrage PSF:

### **3°- EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE (ETR)**

*L'objectif est d'aider au fonctionnement de l'ETR*

### **4°- PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL (PPF) – ACTIONS SPORTIVES**

*L'objectif est de favoriser les déplacements en compétitions des tireurs inscrits dans la structure d'entraînement*

### **5° DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE FEMININE**

*L'objectif est de faciliter l'accès de la discipline aux féminines*



## 3° AG FFE

LE SAMEDI 29 MAI  
ORDRE DU JOUR

Approbation des PV des AGO et AGE 2020

Rapports d'activité des commissions fédérales

Rapport sportif de la direction technique nationale

Bilan et rapport financiers 2020

Rapport des commissaires aux comptes pour l'année 2020

Approbation du rapport financier, affectation du résultat, quitus au Bureau fédéral et au Comité directeur

Nomination d'un co-commissaire aux comptes

Tarifs des licences et affiliations 2021/2022

Présentation du budget 2021



## 3° AG COREG

Dates prévisionnelles :

26 juin 2021 : VISIO

Présentation de la situation financière à date  
Présentation du prévisionnel 2021-2022  
Proposition et vote des Aides à la reprise  
Proposition et vote des tarifs de licences

Octobre 2021 : PRESENTIEL

AG Elective (complément du CoDir)  
Validation des comptes saison 20/21

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME



4° DIVERS

